

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE / P.A.I.

NOM de l'enfant:

Photo à coller

Prénom de l'enfant:

Date de naissance :

Adresse :

Ecole :

Modalités d'accueil périscolaire : (A compléter par les parents)

Restaurant scolaire : OUI NON

Accueil périscolaire matin/soir : OUI NON

Ce protocole est **établi pour l'année scolaire** et **révisable** à tout moment.

Il appartient aux parents de prendre contact avec le directeur de l'école ou le médecin scolaire à chaque rentrée scolaire pour envisager la mise en place ou le **renouvellement** du PAI.

Il est de la **responsabilité des parents** de vérifier les **dates de péremption** et de procéder au remplacement des médicaments le cas échéant.

**Le protocole d'urgence est à renseigner
par le médecin spécialiste de l'enfant.**

Une ordonnance de moins de 3 mois doit être jointe au PAI.

AUTORISATION PARENTALE

(À remplir par les parents/responsables légaux)

Nous autorisons que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de notre enfant à l'école, et à la cantine et lors de l'accueil périscolaire matin et soir s'il y est inscrit.

Nous autorisons ces personnels à pratiquer les gestes et traitements prévus dans ce document.

	Nom	Téléphone	Mail	Date et Signature
Parent 1				
Parent 2				

Année scolaire 20__/20__				
Ecole :		Classe :		
	Nom	Téléphone	Mail	Date et Signature
Directeur/ Directrice				
Enseignant(e)				
PMI / Santé scolaire				
Responsable périscolaire				
Médecin référent				

EN CAS D'URGENCE, APPELER LE SAMU (15 ou 112)

Lieux de rangement de la trousse de secours ? (À compléter par l'école et le périscolaire)
(Lieu connu des adultes responsables et inaccessible aux enfants)

- Sur le temps scolaire :
- Sur le temps périscolaire :
- En permanence sur l'enfant

(En cas de déplacement, y compris trajets restauration scolaire et activités périscolaires, emporter systématiquement la trousse d'urgence et le PAI).

Le PAI devra être rangé dans le **registre d'appel** de la classe (et du périscolaire si inscription).
 En cas de **remplacement** d'un membre du personnel, faire suivre l'information de façon prioritaire.

En cas de **sortie**, la personne responsable doit avertir la structure d'accueil de l'existence du PAI et s'assurer que les conditions d'accueil permettront de respecter le PAI, sinon en informer la famille.

(À compléter par le médecin scolaire)

PANIER REPAS SYSTEMATIQUE FOURNI PAR LES PARENTS

OUI NON

PASSAGE D'UNE INFIRMIÈRE AU MOMENT DU REPAS ET/OU DU GOÛTER

OUI NON

Académie :
Département :



PROTOCOLE A REMPLIR PAR LE MEDECIN

L'ENFANT :

Nom/Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Ecole ou établissement (Nom/Ville) :

MEDECIN qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie :

Nom / prénom :

Spécialité :

Lieu d'exercice du médecin :

Téléphone :

Mail :

Date :

Niveau scolaire en cours à la réalisation de la fiche : Sélectionner un niveau scolaire

Diagnostic médical principal (joindre tout document médical utile) :

Autres antécédents :

Aménagements du temps de présence dans l'établissement – EPS : oui non

Prévenir les parents en cas d'activité physique inhabituelle

Activité piscine autorisée avec glycémie avant et après la séance.

Si l'enfant est sous pompe à insuline : déconnexion et reconnexion du cathéter

Par un adulte formé (qui sera précisé lors de l'élaboration du PAI)

Par l'enfant s'il sait le faire

Avoir du sucre et des collations à portée de main lors de toutes activités sportives.

Précisions :

Aménagements de l'environnement :

Possibilité de boire en classe, durant les activités sportives et les sorties.

Autorisation de sortir de classe dès que l'enfant en ressent le besoin.

Précisions :

Aménagements à l'extérieur de l'établissement :

→ Prévenir la famille plusieurs jours à l'avance pour décrire les sorties de classe.

→ Pour les classes externalisées et voyages de classe, un document préalable annexé au PAI sera rédigé par le médecin.

→ Emporter la trousse d'urgence après s'être assuré qu'elle est complète

→ Prévoir un téléphone portable selon le lieu de la sortie

Dans tous les cas, la personne responsable de la sortie avertit la structure d'accueil de l'existence du PAI et s'assure que les conditions d'accueil permettront d'appliquer les consignes contenues dans le PAI. Une réunion avec l'enseignant, les parents, l'enfant et le médecin de l'éducation nationale pourra avoir lieu pour préciser les modalités d'accueil, de restauration, d'hébergement dans le lieu prévu.

Autres précisions éventuelles :



Académie :
Département :

Restauration :

- Il est préférable d'éviter l'attente au restaurant** scolaire.
- Le repas de midi doit toujours comporter des féculents (pain si nécessaire).
- En cas de goûters d'anniversaire :
- Prévenir les parents oui non
 - Selon l'horaire, il est possible de remplacer la collation par une part de gâteau oui non
 - Les boissons light sont autorisées en petite quantité oui non
 - Sucreries autorisées oui non Préciser :
- Nécessité de prendre une collation** le matin à _____ heures (fournie par les parents, s'assurer que celle-ci est prise en totalité).

Soins - traitement à prévoir sur le temps scolaire et/ou dans l'établissement ? oui non

Joindre une ordonnance à part - nom des médicaments, la posologie, les modalités d'administration, les horaires de prises). Les parents fournissent les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés. Ils s'engagent à informer l'école ou la structure en cas de changement de la prescription médicale et le médecin de l'éducation nationale ou le médecin de PMI ou le médecin attaché à l'établissement.

L'élève reçoit de l'insuline sur le temps de présence scolaire oui non

→ Modalités d'administration :

Pompe

- L'élève est-il en capacité de réaliser les **bolus** ? oui non
- Si non, connaissance d'une autre personne en mesure de les réaliser ? oui non Préciser :
- A quelle(s) heure(s) doit/doivent-il(s) être réalisé(s) ?

Le lieu sera à préciser par le médecin de l'éducation nationale (lieu calme, équipé d'un lavabo, ...)

Injection

- L'élève est-il en capacité de réaliser les **injections** ? oui non
- Si non, connaissance d'une autre personne en mesure de les réaliser ? oui non Préciser :
- A quelle(s) heure(s) doit/doivent-il(s) être réalisé(s) ?

Le lieu sera à préciser par le médecin de l'éducation nationale (lieu calme, équipé d'un lavabo, ...)

L'élève doit prendre un autre traitement sur le temps de présence scolaire oui non

→ **Si oui**, lequel ?

→ Modalité(s) d'administration :

L'élève doit effectuer des contrôles glycémiques sur le temps scolaire oui non

→ **L'élève** est-il en capacité de les effectuer ? oui non

Si non, connaissance d'une autre personne en mesure de les réaliser ? oui non Préciser :

→ A quelle(s) **heure(s)** doivent-ils être réalisés ?

Le lieu sera à préciser par le médecin de l'éducation nationale (lieu calme, équipé d'un lavabo, ...)

Existence d'une trousse d'urgence : oui non *Les trousses sont fournies par les parents et doivent contenir un double du PAI*

→ Besoin pour l'enfant d'avoir sa trousse d'urgence **sur lui** : oui non

Elle contient :

Sucre/Biscuits secs ou pain

Le traitement de l'hypoglycémie

sévère avec le Glucagon :

Par **Glucagen**[®] : kit contenant 1 ampoule de Glucagen + seringue

Par **Baqsimi**[®] : spray nasal

1 stylo à insuline

Autopiqueur

Bandelettes pour glycémie

Bandelettes pour cétonémie

1 copie du PAI

Autre :

Autres consignes ou précisions particulières :

3 - CONDUITE A TENIR EN CAS D'URGENCE - PARTIE MEDECIN TRAITANT ou à préciser :

Fiche standard et fiches élaborées avec les sociétés savantes pour les pathologies les plus fréquentes sont disponibles sur Eduscol

Fiche spécifique N° 03a

Nom/ Prénom :	Date de Naissance :
Numéros d'urgence spécifiques éventuels autres que le 15 ou le 112 :	
Fiche établie pour la période suivante :	

Dès les premiers signes, **faire chercher la trousse d'urgence de l'enfant ainsi qu'un téléphone portable.**

Evaluer la situation (2 cas possibles : hypoglycémie et hyperglycémie) et pratiquer :

HYPOGLYCEMIE

Hypoglycémie modérée

Signes	Conduite à tenir
<p>L'hypoglycémie est une diminution du taux de sucre dans le sang. La glycémie est < 70 mg/dL avec ou sans signes.</p> <p>Les signes:</p> <p><input type="checkbox"/> Pâleur <input type="checkbox"/> Sueurs <input type="checkbox"/> Tremblements</p> <p><input type="checkbox"/> Difficultés pour parler</p> <p><input type="checkbox"/> Agitation <input type="checkbox"/> Somnolence</p> <p><input type="checkbox"/> Agressivité inhabituelle</p> <p><input type="checkbox"/> Autres :</p>	<p>Faire une hypoglycémie modérée n'est pas grave.</p> <ol style="list-style-type: none"> Faire asseoir l'enfant sur place, arrêter l'activité physique. Faire une glycémie au doigt si possible, ou mesure du glucose interstitiel avec le capteur : <ul style="list-style-type: none"> - Si < 70 mg/dL (ou « LO ») avec ou sans signes : donner sucre(s) - Si entre 70 et 80 mg/dL et ↓, avec ou sans signes : donner sucre(s) En l'absence de contrôle au doigt ou par capteur, donner d'emblée sucre(s) Faire patienter l'enfant assis, quelques minutes après la prise du sucre. Si les signes persistent après 10 min, redonner la même dose de sucre ; possibilité de refaire une glycémie au doigt, ne pas faire de mesure avec le capteur pendant 15-20 min. Après le traitement de l'hypoglycémie, une fois les signes disparus et selon le moment : <ul style="list-style-type: none"> - Avant un repas : faire l'injection d'insuline habituelle à la dose prévue et prendre le repas - Avant une collation : donner la collation - Avant une activité physique : donner un biscuit - A distance d'un repas : <input type="checkbox"/> Ne rien donner <input type="checkbox"/> Donner Informers les parents en fin de journée (cahier de liaison).

Hypoglycémie sévère

Signes	Conduite à tenir
<p><input type="checkbox"/> Perte de connaissance avec ou sans convulsions</p> <p><input type="checkbox"/> Somnolence extrême</p> <p><input type="checkbox"/> Hypoglycémie et impossibilité de prendre du sucre par la bouche</p>	<p>Il faut agir sans délai mais il n'y a pas de risque vital</p> <ol style="list-style-type: none"> Ne rien donner par la bouche. Mettre l'enfant sur le côté en position latérale de sécurité (PLS). Appeler les secours (15 ou 112 ou 18) : Signaler que l'élève a un diabète et que du glucagon injectable ou en spray nasal a été fourni par les parents et se trouve à disposition dans l'établissement. Si demandé et conformément aux instructions du médecin du SAMU, aller récupérer : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le glucagon injectable (Glucagen®), injecté par un personnel habilité. <p>Lieu de stockage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le glucagon par spray nasal (Baqsimi®), qui peut être administré dans le nez par toute personne présente à ses côtés. Lieu de stockage : Si possible, faire une glycémie avant le glucagon mais sans que cela ne retarde sa dispensation. En fonction de la présentation du glucagon : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Injecter le Glucagen® en sous-cutané ou intramusculaire : ampoule (1/2 ampoule : 0.5 mg si moins de 25kg, 1 ampoule : 1 mg si plus de 25 kg). <input type="checkbox"/> Administrer la dose de Baqsimi® dans le nez de l'élève Refaire une glycémie 10 min après l'injection pour voir si le taux remonte bien mais ne pas faire de mesure avec le capteur pendant 15-20 min. Au réveil de l'enfant (entre 5 et 15 min après l'injection de glucagon), le resucrer avec du sucre, humidifié avec de l'eau froide, en petites quantités avec une cuillère à café (car vomissements possibles), à renouveler plusieurs fois puis donner (biscuits, pain...) Avertir les parents dès que possible.

